

LE CARILLON

D'HEUGNES



Été 2021

Numéro 103



Alexandre MARTIN 2020

SOMMAIRE

Mot du Maire	p. 2
Conseils Municipaux	p. 4
Élections 20 et 27 juin	p. 6
Infos CCEV	p. 7
École	p. 8
Associations	p. 9
Cérémonie du 8 mai	p. 10
Course BCB	p. 11
Foire de Pentecôte	p. 11
Départ de Madame Baudin	p. 11
Fête de la musique	p. 12
Spectacle du 10 juillet	p. 12
Quoi de neuf ?	p. 13
Photo Mystère	p. 13
Livres libres	p. 13
Infos 14 et 15 août	p. 14
Informations diverses	p. 16
État civil	p. 16

accin COVID-19 **La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC**

Site et modalités sur solidarites-sante.gouv.fr/jeu/jeu-14018

Mon âge	Ma situation	Janssen ou AstraZeneca	Moderna	Pfizer-BioNTech
0 à 11 ans inclus				
Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner				
12 à 17 ans inclus				<ul style="list-style-type: none"> Centre de vaccination Mairie de son
18 à 54 ans inclus			<ul style="list-style-type: none"> Mairie de son Médicaments (Généraliste ou spécialiste) Médecin du travail Pharmacie Centre de vaccination (2^{ème} dose uniquement) 	<ul style="list-style-type: none"> Centre de vaccination Mairie de son
55 ans et plus		<ul style="list-style-type: none"> Mairie de son Médecin du travail (2^{ème} dose uniquement) Médecin du travail Pharmacie Centres de vaccination (2^{ème} dose uniquement) Autre 	<ul style="list-style-type: none"> Mairie de son Médecin traitant (Généraliste ou spécialiste) Médecin du travail Pharmacie Centres de vaccination (2^{ème} dose uniquement) 	<ul style="list-style-type: none"> Centre de vaccination Mairie de son

N.B. :

- Les personnes ayant déjà eu la COVID-19 ne recevant qu'un seul injectif, sur la base d'un justificatif (test PCR ou résultat de sérologie positif) de plus de 2 mois.
- La vaccination des femmes enceintes est recommandée à partir du 2^{ème} trimestre.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur : www.solidarites-sante.gouv.fr/public-prioritaires-vaccin-covid-19

Logo de la France

Bulletin Municipal

Tél 02 54 39 01 85
Fax 09 70 32 43 77

mairie.heugnes@wanadoo.fr
www.heugnes.fr
Facebook : Heugnes Indre

La Mairie sera fermée du 15 août
au 6 septembre inclus

Comité de rédaction :

Philippe Kocher, Noëlle Cugnière, Ginette Labecot,
Nadine Maerten, Philippe Maerten, Laure Parola-
Daniel, Martin Parola-Daniel, Claude Rouget,
Bernard Schacre, Muriel Wallet.

Mot du Maire

C'est l'été ! Enfin presque, il ne manque que le soleil et une température ambiante agréable pour vivre pleinement cette période estivale.

Le Comité des fêtes et la mairie préparent activement les 14 et 15 août prochains. Pour cette édition, il n'y aura pas de cavalcade et son habituel défilé de chars, la pandémie n'ayant pas permis de mener à bien toutes les démarches et actions pour aboutir à un beau corso fleuri.

Néanmoins, le programme proposé pour ces deux jours de fête reste très attractif et devrait attirer beaucoup de monde ! Le Grand Prix cycliste « Christian Fenioux », servant de support à la troisième manche de DN2, le samedi 14 août, avec le départ de la course à 12h00 et le dimanche 15 août, brocante et marché d'été toute la journée, loto sur le stade dans l'après-midi ainsi qu'un spectacle interactif qui verra Madame Fenêtre emmener les visiteurs derrière elle dans une découverte du bourg de Heugnes avec ses commerces et ses artisans dans les premières années 1900. Pour terminer cette journée riche en événements, un feu d'artifice qui, n'en doutons pas, sera magnifique comme seul Monsieur Buchet sait nous en proposer.

En ce qui concerne nos commerces, la pandémie et d'importants ennuis de santé de notre restaurateur ne permettent pas la réouverture de l'hôtel-restaurant et le conseil municipal s'associe à moi pour souhaiter à Thierry une meilleure santé, un bon rétablissement et de le revoir prochainement à Heugnes, sans oublier Annie, vaillante et forte dans cette épreuve. Bonne nouvelle pour la boulangerie : elle devrait rouvrir ses portes début septembre comme boulangerie-pâtisserie-multiservices. Nous devrions aboutir dans les prochaines semaines à la signature de l'acte de cession du fonds de commerce.

Cette fin d'année scolaire a vu partir sous d'autres cieux notre directrice d'école, Charlène BAUDIN après quatre années passées à Heugnes. Quatre années d'excellentes relations avec tous les partenaires et de très bons résultats scolaires pour les enfants. Elle est nommée à Brion à la tête du groupe scolaire. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de sa carrière. Elle est remplacée par une jeune tourangelle qui, au sortir de sa formation, est titularisée sur l'école de Heugnes : tant mieux pour les enfants !

Point noir sur la commune surtout au moment des moissons : l'entretien des haies en bordure des chemins et routes communales. Beaucoup de haies ne sont pas entretenues par les propriétaires et/ou locataires. Les branches envahissent le domaine public et nuisent à la bonne circulation des machines agricoles ou autres. La date limite de fin d'année 2020 pour réaliser les travaux n'a pas été respectée par certains et un courrier de mise en demeure va leur être envoyé prochainement pour exécuter le travail d'entretien les concernant.

Une première année de mandat s'achève ! Drôle d'année ! Élus en mars 2020, nous n'avons pris nos fonctions que deux mois et demi plus tard et toujours cette satanée pandémie. Je souhaite remercier les membres de l'équipe municipale pour leur engagement, leur assiduité aux réunions du Conseil et leur participation à de nombreuses réunions intercommunales, syndicales ou encore communales.

Les membres de l'équipe municipale restent à votre écoute, n'hésitez pas à les joindre en cas de nécessité. Portez-vous bien, prenez soin de vous.

Le Maire

Philippe KOCHER

Conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 mai 2021

- REDEVANCE ENEDIS POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire rappelle que la société ENEDIS est redevable annuellement de la redevance d'occupation du domaine public auprès des collectivités. Le montant pour 2021 est de 215 €.

Le Conseil charge le Maire d'émettre le titre correspondant à cette somme auprès de la société ENEDIS.

- RESTITUTION DES CAUTIONS DE LA BOULANGERIE

Monsieur le Maire rappelle que les boulangers précédents ont donné leur congé au 15 février 2021. Il indique que lors de l'état des lieux, il a été constaté une absence de nettoyage du matériel et des locaux. Il propose donc de déduire :

- de la caution des locaux professionnels les éléments suivants :

- Nettoyage du matériel et des laboratoires : 756.00€ TTC (facture Net-services).
- Nettoyage des autres locaux professionnels : 131.43 € avec les charges.
- Soit un total de 887.43 €.

- de la caution du logement l'élément suivant :

- Nettoyage du logement : 131.43 € avec les charges.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de déduire la somme de 887.43 € de la caution de la boulangerie (local professionnel).
- Décide de déduire la somme de 131.43 € de la caution du logement (local privé).
- Charge le Maire d'informer les anciens locataires de cette décision.

- DEVIS CERIG

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'obligation qui nous est faite de mettre en place de la DSN (Déclaration Sociale Nominative) à compter du 1^{er} janvier 2022 et qu'il convient d'anticiper. A cet effet, il présente le devis de la société Cérig d'un montant de 516 € TTC pour l'ajout et la mise en place de nouveaux modules correspondants dans le logiciel de paie.

Le Conseil Municipal accepte le devis de la société Cérig d'un montant de 516 € TTC.

- VALIDATION DU SENTIER DE GRANDE RANDONNEE DU PAYS DE VALENCAY

Dans le cadre de la requalification du sentier de Grande Randonnée® du Pays de Valençay, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Indre, représentant local de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, s'est associé au Pays de Valençay en Berry pour requalifier les circuits de grande randonnée en adéquation avec les critères d'homologation et de la demande touristique.

Après étude cartographique le Conseil Municipal décide :

- d'accepter le tracé figurant sur les cartes annexées,
- de s'engager à maintenir l'emprise du tracé dans le domaine public en l'inscrivant au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée,
- d'assurer par tout moyen à sa convenance l'entretien du tracé pour un usage pédestre,
- d'autoriser la réalisation du balisage, selon les normes nationales en vigueur proposées par la Fédération Française de Randonnée.

- DROIT DE CHASSE SUR LES PARCELLES COMMUNALES

Monsieur Le Maire rappelle :

- Suite à la délibération du Conseil Municipal du 28 juin 1976, il a été formé, dans la commune d'Heugnes, une société d'intérêt communal sous le titre :
« Société communale des chasseurs de Heugnes »
- Par cette même délibération, la commune fait apport à la société de chasse, à titre gratuit, et conformément à la loi du 01 juillet 1901, de son droit de chasse et de son droit de destruction

d'animaux nuisibles qu'elle possède sur les biens communaux de Heugnes (600 hectares) ;

- Que la qualité de sociétaire a évolué au cours de toutes ces années ;
- Que les difficultés actuelles rencontrées au sein de la société mettent en péril sa pérennité ;
- Que la convention liant la commune à la société communale des chasseurs de Heugnes arrive à terme en juin 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par **10 voix pour et 1 abstention** :

- décide, qu'à compter de la saison 2021/2022, seuls les habitants permanents de la commune pourront prétendre à une carte de sociétaire,
- décide que cette modification soit actée dans les statuts de la société communale des chasseurs de Heugnes.
- charge le Président de mettre en œuvre ces nouvelles règles.

* * * * *

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 juin 2021

- PROMESSE DE BAIL EMPHYTEOTIQUE PROJET AGRO-PHOTOVOLTAÏQUE

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du Conseil Municipal du 4 mai 2021, il avait présenté le projet de promesse de bail emphytéotique et de servitudes pour le projet de centrale agro-photovoltaïque avec la société JPEE sur les parcelles cadastrées A 14, 16, 17, 18, 23, 24, 305 et 308, d'une superficie totale de 530 492 m².

Suite à un échange avec l'opérateur, il est proposé d'ajouter une clause concernant « le tracé d'éventuelles servitudes sur fonds servant ».

Après examen de la promesse de « bail emphytéotique et de servitudes », le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par **10 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 ABSTENTION**, autorise Monsieur le Maire à signer la promesse de bail avec l'entreprise JPEE à condition d'ajouter une clause concernant le tracé d'éventuelles servitudes sur fonds servant.

Cette promesse est consentie pour une durée initiale de 5 ans à compter de la signature de la promesse de bail par toutes les parties.

- ABANDON DE LOYER AU PROFIT D'UN RESTAURATEUR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide l'abandon d'un mois de loyer à compter du 1^{er} mai 2021 afin d'aider le restaurateur de l'auberge de Heugnes.

- DOSSIER BOULANGERIE

La boulangerie est fermée depuis le 15 février 2021,

Le fonds de commerce est toujours à vendre :

- 2 candidats sérieux se sont présentés cette semaine.
- Un autre projet est en cours : transformer le fonds actuel de boulangerie en fonds de commerce multi-services.
- Les diverses candidatures sont en cours d'étude.
- Décision sera prise dans les prochaines semaines.

- PROVISION POUR DEPRECIATION DE CREANCES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de constituer une provision pour dépréciation de créances de 12 300 € dont les crédits sont déjà inscrits au compte 6817 « Dotation aux provisions / dépréciations des actifs circulants » du budget principal 2021.

- OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLU A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ECUEILLE-VALENCAY

Considérant les dispositions de l'article 136 de la loi ALUR n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, autorisant sous condition les communes à s'opposer au transfert automatique de la compétence en matière de PLU.

Considérant l'intérêt qui s'attache à ce que la commune conserve sa compétence en matière d'urbanisme local.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **DE S'OPPOSER** au transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme », carte communale et tous documents d'urbanisme en tenant lieu à la Communauté de Communes Ecueillé - Valençay,
- **DE TRANSMETTRE** la délibération à la CCEV,
- **DE TRANSMETTRE** la délibération à M. le Préfet de l'Indre.

- CONVENTION DE DELEGATION DE COMPETENCE D'ORGANISATION DE TRANSPORTS SCOLAIRES ENTRE LA REGION ET LES ORGANISATEURS DE SECOND RANG DE L'INDRE

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier ainsi que de la convention de délégation de compétence d'organisation de transports scolaires entre la Région et les organisateurs de second rang de l'Indre. Par cette convention, la Région (Autorité Organisatrice de premier rang (AO1)) confie une partie de l'organisation des transports scolaires à notre commune (Autorité Organisatrice des transports de second rang (AO2)), pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} septembre 2021.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la présente convention.

- QUESTIONS DIVERSES

Réunion Commission CCEV « ordures ménagères » :

- . Les marchés vont être renouvelés au 01/01/2022,
- . Les consignes de tri vont évoluer à partir de cette même date.
- . Nous allons étudier la possibilité d'installer un vétibox pour les vêtements à recycler.

* * * * *

Résultats des élections des 20 et 27 juin 2021

Élections Départementales

	1er tour	2eme tour
Inscrits	300	300
Votants	136	130
Blancs	9	11
Nuls	4	2
Exprimés	123	117

	1er tour	2eme tour
Mme PORTE /M, RESTIN	28	31
M, ESTAGER / Mme LABARRE	11	
M, DOUCET / Mme DUVOUX	84	86

Élections Régionales

	1er tour	2eme tour
Inscrits	300	300
Votants	136	130
Blancs	7	5
Nuls	5	2
Exprimés	124	123

	1er tour	2eme tour
FOURNIER Charles	8	
FESNEAU Marc	21	19
NIKOLIC Aleksandar	31	30
BONNEAU François	19	27
CLEMENT Jérémy	6	
FORISSIER Nicolas	36	47
MEGDOUD Farida	3	

Informations Communauté de Communes Ecuillé-Valençay

La collecte des biodéchets

La loi sur la transition énergétique prévoit que d'ici 2024, les déchets de cuisine soient valorisés en compost ou biogaz : c'est ce qu'on appelle le tri à la source des biodéchets.

Afin de répondre à cette exigence réglementaire, la Communauté de Communes Ecuillé - Valençay va procéder à une expérimentation de la collecte des biodéchets et a choisi votre commune, en accord avec votre Maire, pour tester cette collecte en avant-première dès septembre prochain. Quatre points d'apport volontaire seront mis en place. Les déchets concernés sont les épluchures, les restes alimentaires, les coquilles d'œuf, les mouchoirs en papier et les essuie-tout. Ils seront compostés à Heugnes, sur la plateforme d'Indre Environnement, gérée par Julien Christiaens.

Pour commencer cette nouvelle aventure, inscrivez-vous auprès de la mairie au : 02 54 39 01 85.

Nous vous attribuerons le kit nécessaire pour démarrer cette collecte.

Vous avez une question ? Contactez Alizée RIBAS, animatrice prévention des déchets au 06.86.40.16.45 ou environnement.ccev@gmail.com.

A l'issue de cette expérimentation, le service déchets de la CCEV tirera les enseignements qui lui permettront d'étendre cette collecte à l'ensemble du territoire dès le 1^{er} janvier 2022.

* * * * *

Paiements pour Services Environnementaux (PSE) - PSE EBoBi

Expérimenter les PSE en Boischaut Nord, la Biodiversité au cœur des discussions

Comment participer ?
Renvoyez le formulaire de candidature au CIVAM de Valençay avant le 31 juillet 2021
Par voie postale :
7, rue des Templiers, 36600, Valençay
Par mail :
civam.valencay@civam.org
Retrouvez le formulaire de candidature en ligne sur le site internet de la CCEV ou du CIVAM
Pour que votre dossier soit traité en priorité, renvoyez-nous votre candidature avant le 30 juin 2021

Pour plus d'information sur le dispositif rendez vous à la réunion de présentation le
16 juin 2021
à la salle des fêtes de Lucay le Mâle de 14h à 16h.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE PAR MAIL
A civam.valencay@civam.org
ou au 02.54.00.13.99
AVANT LE 14 JUIN 2021



Centre d'Initiatives pour Valoriser
l'Agriculture et le Milieu rural
Association régie par la loi de 1901
**CIVAM DE VALENÇAY ET
DU PAYS DE BAZELLE**

**Paiement pour Service Environnemental
pour les agriculteurs de la CCEV**

PSE EBoBi—2021/2026
Expérimenter les PSE en Boischaut Nord : la
biodiversité au cœur des discussions



A la réception de votre candidature le CIVAM étudiera votre éligibilité avant de prendre contact avec vous pour fixer un rendez vous afin d'effectuer l'audit avant contractualisation.

L'audit aura lieu durant la période estivale et les contractualisations devront être effectives avant mi septembre 2021.

CIVAM de Valençay et du Pays de Bazelle
Présidente : Eliane Quaak - Animatrices : Léa Golleret, Morgane Mélan et Claire Baudon

7 rue des Templiers – 36 600 Valençay
02 54 00 13 99 – civam.valencay@civam.org

<http://civamvalencay.civam.org>
<https://www.facebook.com/CIVAMValencay/>



→ N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information complémentaire



Une fin d'année scolaire bien rythmée pour les élèves de l'école de Heugnes...

Souvenez-vous, nous avons participé à un concours Défidocs sur le thème de la BD au mois de Janvier. Quelques semaines plus tard, nous avons reçu une vidéo contenant les résultats du défi. Surprise ! Nous sommes arrivés troisième de notre catégorie (CM1-CM2). Nous sommes très contents de cette expérience et espérons pouvoir y participer l'année prochaine.

Le 29 Mai 2021, nous avons commencé un projet théâtre. Nathalie l'animatrice, nous a fait faire des exercices de concentration, de mémorisation, d'articulation, d'imagination, de rôles et d'improvisation. Nous avons bien rigolé ! L'année prochaine, les élèves du RPI poursuivront ce projet théâtre très enrichissant.

Le mardi 1^{er} Juin 2021, nous sommes allés visiter la forteresse de Montbazou avec les élèves de l'école de Pellevoisin. Nous avons participé à différents ateliers : poterie, cuir et bougie. Nous avons assisté à l'utilisation d'un couillard et nous avons appris comment les hommes utilisaient les arbalètes au Moyen-âge.



Alizée Ribas (intervenante à la CCEV) est venue à l'école pour nous parler du gaspillage alimentaire. Nous avons échangé sur cette thématique, manipulé des emballages pour connaître et repérer les dates de péremption. Puis nous avons cuisiné des cakes à la banane et au chocolat pour éviter le gaspillage des bananes.



L'après-midi, nous avons parlé de la récupération et la réutilisation de déchets. Puis nous avons fait deux activités : transformer une boîte de conserve en pot à crayons et créer une pinata à l'aide de papiers journaux et de colle. Alizée nous a appris beaucoup de choses, c'était très intéressant !

Le mardi 22 Juin 2021, nous avons visité le collège d'Ecueillé. Le principal, Monsieur Riolland, nous a fait visiter l'établissement et a présenté le fonctionnement du collège. Nous avons ensuite rencontré Madame Lenfant qui sera le professeur principal et professeur de français des sixièmes à la rentrée. Nous avons également rencontré des camarades (collégiens et CM1-CM2 de l'école d'Ecueillé) lors de la récréation. Nous avons beaucoup aimé et avons hâte de faire notre rentrée au collège !

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous au mois de Septembre ! A bientôt !



Les élèves de l'école de Heugnes

Associations

« LES AMIS DU JEUDI »

Les réunions du Club, interrompues en mars 2020, ont eu un dernier rendez-vous à l'Auberge de Heugnes, le 25 juin 2020 avec repas puis après-midi de jeux... Et puis aucune reprise ne fut possible. La pandémie, très meurtrière, atteignait surtout les personnes âgées, beaucoup plus sensibles à ce nouveau virus. Nos effectifs ont été décimés soit par départ en EPHAD, par décès, soit par peur des réunions car tous se sentaient fragiles.

Aussi, après presque une vingtaine d'années à la tête de l'Association, l'arrivée d'une nouvelle équipe dirigeante redonnerait jeunesse et dynamisme pour des activités à redéfinir.

Toute personne ou groupe de personnes intéressé par la reprise du Club, est prié de se faire connaître auprès de la Mairie, pour que le Club puisse repartir dès septembre.

Serge LABÉCOT

* * * * *

Société Communale des chasseurs de Heugnes

Suite à la délibération du conseil municipal, la société communale des chasseurs de Heugnes, présidée par Michel GOILIER a tenu une Assemblée Générale Extraordinaire le 6 juin 2021.

A partir de la saison prochaine, seuls les habitants permanents de la commune pourront prétendre à une carte de sociétaire.

Avec l'appui de la Fédération des Chasseurs de l'Indre de nouveaux statuts ont été rédigés. Après lecture par le Président, ils ont été approuvés à l'unanimité. Il a été également procédé au vote d'un nouveau bureau.

Il se compose comme suit : Président : Michel GOILIER ;

1er Vice-président : Eric FORESTIER ; 2ème Vice-président : Bernard GARNIER ;

Secrétaire : Jérémy VOISIN ; Trésorier : Francis LAY ; Secrétaire Adjoint : Hervé DEPOND ;

Trésorier Adjoint : Denis TOZZINI ; Membres : Loïc LEBREUIL et Michel RABIER.

Le tarif des cartes de sociétaires sera de 100 €, de 50 € pour les chasseurs de la commune ayant obtenu le permis dans l'année, et gratuit pour les personnes de plus de 80 ans ayant chassé l'année précédente sur la société.

L'assemblée générale de la société aura lieu le vendredi 3 septembre 2021 à 19h00 à la Maison des Associations de Heugnes. PRÉSENCE OBLIGATOIRE de toutes les personnes intéressées car il sera procédé à la vente des cartes de sociétaire, sinon une majoration de 10 € sera appliquée en dehors.

Le nettoyage des allées dans les bois communaux aura lieu le samedi 4 septembre 2021 à 8h30. Une majoration de 10 € sera demandée à tous les sociétaires n'y participant pas, à l'exception des personnes de plus de 75 ans. Rendez-vous à 8h30 à l'allée des bois communaux.

Chaque sociétaire pourra acheter des cartes d'invités à partir du 3 octobre pour un montant de 10 € et à compter du 12 décembre pour 5 €. Elles seront délivrées par Messieurs Michel GOILIER, Eric FORESTIER, Jérémy VOISIN et Francis LAY.

RAPPEL : le tir de la poule faisane est interdit sur l'ensemble du territoire de la commune de Heugnes et le tir du coq faisane est seulement autorisé les dimanches 21 et 28 novembre et le 5 décembre 2021.

Il sera procédé à une chasse aux renards le dimanche 12 septembre à 7h30 dans les bois communaux. Chaque sociétaire a droit à 2 invités gratuits.

La société communale fait appel au civisme des habitants pour éviter les chiens errants.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Michel GOILIER, un membre de la société, ou la mairie de Heugnes.

Amicale des parents d'élèves

Bonne humeur à l'Amicale des parents d'élèves

L'année scolaire est terminée et vous ne vous souvenez pas avoir entendu parler de l'APE...

En effet, comme de nombreuses associations, les restrictions sanitaires nous ont contraints à limiter nos activités depuis de longs mois. Néanmoins, nous sommes heureux d'avoir pu organiser un pique-nique de fin d'année lundi 5 juillet dans la cour de l'école de Heugnes. Pas moins de 15 familles étaient réunies pour remercier les enseignantes de leur investissement et pour fêter la fin de l'année. Au programme, football intergénérationnel et bulles offertes par l'APE. Pour résumer la soirée en deux mots : simplicité et convivialité.



Habituellement, l'APE participe au financement de sorties scolaires ou de projets éducatifs d'envergure. Mais les projets menés cette année par les enseignantes sont ceux qu'elles avaient initialement prévus pour l'année 2019-2020 et qui étaient donc déjà financés. C'est pourquoi l'APE a offert 100€ à chaque classe du RPI pour l'achat de véhicules (maternelle), de jeux de société et de livres (CP-CE) et d'un jeu éducatif de lecture-compréhension (CM). Par ailleurs, pour soutenir les familles lorsque le masque est devenu obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans, nous avons fourni aux élèves des classes de CP-CE1-CE2 CM1-CM2 un masque en tissu fabriqué localement.

*Nous espérons maintenant que le bel élan du 5 juillet se poursuivra à la rentrée .
Coopérons entre parents et soutenons nos enseignantes pour un RPI où il fait bon vivre !!!*

Cérémonie du 8 mai

Le samedi 8 mai au matin s'est tenue la cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945 en présence de

Monsieur le Maire, entouré d'élus locaux ainsi que d'habitants d'Heugnes, du chef de corps des pompiers et de notre porte-drapeau, réunis dans un format restreint en raison de la crise sanitaire. Des gerbes ont été déposées au monument aux morts, au cimetière au pied de la stèle des anciens combattants et enfin au pied de la stèle de « La Butte ».

Une minute de silence a clôturé cette cérémonie.

Malgré le contexte sanitaire, le devoir de mémoire a été respecté.



21e Tour Boischaut-Champagne-Brenne

Le vendredi 04 juin dernier, la commune d'Heugnes a accueilli la présentation du Tour Boischaut Champagne Brenne (BCB), épreuve cycliste d'importance dans le département de l'Indre qui se déroule sur deux jours avec deux courses en ligne et un contre la montre par équipe.

Une cinquantaine de personnes ont assisté à cette présentation : Madame Bellurot, Sénatrice et conseillère départementale, Gérard Nicaud, conseiller régional, maire de Châtillon-sur-Indre, Président de la communauté de communes du Châtillonnais, Claude Doucet, conseiller départemental, Gérard Sauget, vice-président de la CCEV, les maires de Levroux, Pellevoisin, Villegongis, Villegouin, l'adjoint de Faverolles-Villentrois, le capitaine Sanchez, chef de l'EDSR, le crédit agricole avec les agences de Levroux et de Mézières-en-Brenne, Christian Fenioux de l'UCC, Damien Cadoux des Ets Perrier de Châteauroux, Jean-Claude Genty, ancien lieutenant d'Ocana et d'Anquetil, Eric Maréchal d'AG2R La Mondiale, le président Delacou de l'US Le Poinçonnet et bien-sûr Jean-pierre Gontier et son vice-président du VCC...



La diversité et le nombre important d'invités montrent l'importance de cette manifestation sportive qui dépasse largement les frontières du département. Bravo au créateur de ce tour ! Bravo Jean-Pierre et aussi à ton équipe.

Foire de la pentecôte



Malgré une météo incertaine, la place du village a accueilli bon nombre d'exposants lors de la foire de Pentecôte : les asperges de la ferme du relais de Pellevoisin, les fromages des exploitations Boisbourdin de Heugnes et Louet de Pellevoisin, le miel et ses dérivés de Joël Garnier de Pellevoisin, la ferme d'Estelle de Préaux, la vente d'oisons du Blanc, le garage Christian Caillaud de Pellevoisin, la boucherie Pinon de Jeu-Maloches, les maraîchers Vanessa et Ludovic Moreau d'Ecueillé... Ce qui a permis à tous, exposants et public, de renouer avec une tradition tout au long de la matinée.

Départ de Madame Baudin

C'est avec beaucoup d'émotion, qu'à l'occasion du Conseil d'école du RPI le 29 juin, les Maires d'Heugnes et de Pellevoisin ont remercié Charlène Baudin pour les 4 années qu'elle a consacrées à l'école d'Heugnes.



Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans la nouvelle aventure qui débute pour elle à Brion.

Bienvenue à Madame Camille Gangneux qui sera en charge de l'école à la rentrée.



Fête de la musique

Après le gros orage de la fin d'après midi, c'est sous un soleil radieux qu'a débuté, le lundi 21 juin 2021, la première édition, depuis très longtemps, de la Fête de la Musique d'Heugnes.

Les habitants de la commune étaient heureux de se retrouver pour partager cette soirée musicale autour du kiosque de la Place Saint Martin qui prenait tout son sens, il devenait un kiosque à musique !

Mélodies et chants ont animé le bourg à cette occasion .

C'est aux sons du synthétiseur, de la basse, de la guitare ou encore de l'harmonica que les voix de Fanny BEUNZA, Sophie GUERIN, Jean-Marc HEBERT, André DAVIGNON et Alain DAVIGNON s'élevaient dans les airs et nous faisaient vibrer.



Éliette CUGNIERE, la benjamine de la famille, nous à fait l'honneur d'ouvrir les festivités avec un joli morceau joué au Synthé et quelques courageux ont profité de l'occasion pour pousser la chansonnette.

Merci à tous les participants !

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Arts en Communes

Le samedi 10 juillet dernier, malgré une météo incertaine, la commune d'Heugnes a accueilli un spectacle proposé par le service culture de la CCEV : en première partie, une contre-visite guidée de Heugnes proposée par deux comédiens et qui a mis en lumière le patrimoine historique local, l'art de vivre à la heugnoise, la gabegie financière et les projets invraisemblables, tout cela bien-sûr à prendre au second degré voire plus.



Puis les quatre musiciens tourangeaux de « la cantine des scouts » ont mis l'ambiance avec un menu composé d'entrées, de plats et de desserts choisis par les spectateurs, sous forme de reprises, la plupart chantées tous ensemble. Super soirée, très bon moment convivial qui fait chaud au cœur dans un moment toujours troublé par la pandémie.



URGENT !!

Pour le spectacle participatif du 15 août, nous recherchons 2 paires de roues de vélo et des fenêtres hors d'usage (même sans vitrage).

Si vous pouvez nous prêter ces trésors, merci de contacter :

- *la mairie de Heugnes au 02 54 39 01 85*
- *Fanny Beunza au 02 54 39 09 33 ou labeloquence@outlook.fr*

Quoi de neuf ?

Nouveau commerçant ambulant à Heugnes

Vente et dégustation de pineau des Charentes et spécialités charentaises

Pineau : Blanc, Rosé, Vieux blanc

Liqueur de cassis

Coffret 3 pineaux

Dégustation à domicile possible

(avec un minimum de 10 personnes, 25 km autour d'Heugnes)

Monsieur DUVAL BRUNO

4, Les Baratauderies

36180 HEUGNES

TEL : 06 71 61 66 47

Mail : bruno.duval02@orange.fr

Sur les marchés :

Le lundi à Levroux

Le mardi à valençay

Le mercredi à Ecueillé

Le vendredi matin à Buzançais

Le vendredi après midi à Levroux

Le samedi à Ecueillé

Photo mystère ...

Solution du numéro 102 : La Pinardière.

Félicitations aux gagnants du numéro 102 :
Françoise Chesnet, Francis Lay, Céline Charloton,
Serge Labecot, Jennifer Campes, Jean-Marc
Hebert, Famille Montagnon, Bryan O'Reilly,
Véronique Remond et Christophe et Serge.

Devinez le lieu, dans notre commune, où a été
prise la photo mystère de notre Carillon.

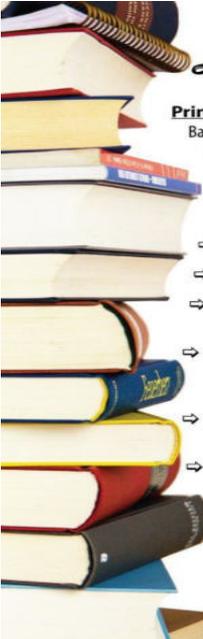
Vous pouvez donner votre réponse sur

l'adresse mail :

heugnes.commicommu@gmail.com

La solution sera donnée dans le prochain
numéro du Carillon avec les noms des premiers
gagnants.





Livres libres
Charte d'utilisation

Principe :
Basé sur un système de gratuité et d'échange, fondé sur le civisme et le partage :
Empruntez, lisez, conservez ou rapportez, déposez un livre, partagez, échangez.

Règlement :

- ⇒ Les livres sont accessibles gratuitement.
- ⇒ On prend un livre, on le lit sur place ou on l'emporte.
- ⇒ Ne pas déposer plus de 3 livres (si vous en avez plus adressez vous à la Mairie).
- ⇒ Veillez à ce que les livres déposés soient en bon état et qu'ils ne soient pas réservés à un public averti car ce lieu est accessible à tous, adultes et enfants.
- ⇒ Partagez vos émotions de lecteur en glissant un petit mot dans un livre que vous avez aimé.
- ⇒ Prenez soin de ce lieu.

Bonne lecture à tous



Heugnes

*Prochâinement ,
sur la Place Saint-Martin,
dans l'abri-bus,
ouverture de notre boîte à livres :*

« Livres libres ».

*En avant première,
voici la Charte d'utilisation de ce lieu .*



Union Cycliste de Châteauroux
Laboratoires Fenioux

Organisée par
l'UNION CYCLISTE
DE CHÂTEAUX
LABORATOIRES FENIOUX



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME



Fenioux
multi-SPORTS
www.fenioux-multisports.com
Nutrition Sportive

28^e Grand Prix CHRISTIAN FENIOUX

«Souvenir Gilles MALARD»

SAMEDI 14 AOÛT

> Départ 12h - Heugnes 36180

2021

3^{ème} Manche

de la coupe de France des Clubs de DN2
19 équipes de division nationale 2



007 Alinéa 36 - 02 54 34 15 31

Animé par
Jean Louis Roche
le speaker du cyclisme
sur la route
du Tour de France



HEUGNES EN FÊTE

14 Août 2021 à 12h00

28^e Grand PRIX CYCLISTE

« Christian FENIOUX », « Souvenir Gilles MALARD »

3^{ème} manche de coupe de France de DN2

15 Août 2021

7h00 à 17h00 Brocante – Emplacement gratuit

Artisanat d'Art, Expo peintures

Réservation et renseignements
au 06.08.02.08.46 ou 06.89.21.85.88

Foire d'été à partir de 9h00

Animation musicale par les Pellevoi'Zicos

A partir de 15h00 :

LOTO de plein air

Prévoir chaise, table et parasol
Animé par Romain au stade municipal
Tél. : 07.54.81.05.50.

17h30 Spectacle interactif
avec Madame Fenêtre

Une histoire du village extratemporelle

Fête foraine toute la journée

Restauration sur place midi et soir ou sur
réservation au 09.81.96.62.84. ou
resa@baigneux-traiteur.com

23h FEU D'ARTIFICE

ENTREE GRATUITE

COVID 19 : masque obligatoire et les autres mesures applicables seront
celles en vigueur à ce moment-là.



INPS : NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



INFORMATIONS DIVERSES

Horaires perturbés suite à la COVID-19

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Du mardi au samedi de 9 h à 12 h

Téléphone : 02 54 39 01 85

Fax : 09 70 32 43 77

Courriel : mairie.heugnes@wanadoo.fr

Site internet : www.heugnes.fr

Relais bibliothèque : 02 54 38 57 22

E-mail:

mediatheque.pellevoisin@orange.fr

Le mercredi de 14 h à 16 h 30

Le samedi de 9 h 30 à 12 h

Médiathèque d'Écueillé :

02 54 40 59 10

E-mail :

mediatheque.ecueille@orange.fr

Mardi et vendredi

de 15 h - 18 h

Mercredi de 10 h - 12 h

et 15 h - 18 h

Samedi de 9 h - 12 h

Mission Locale Jeunes :

02 54 07 70 00

URGENCES :

SAUR : 05 87 23 10 00

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Accueil sans-abri 115

Brigade de gendarmerie d'Écueillé

Accueil le lundi de 14 h à 19 h et le samedi de 8 h à 12 h.

Pour toute urgence, composer le 17

Messes : le dimanche

Pellevoisin : 11h Ecueillé : 10h30

Bureau Familles Rurales:

02 54 39 09 27 Permanences :

Mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 17 h à Pellevoisin, 5 bis rue Jean Giraudoux

Conciliateur de Justice :

Mairie de Valençay :

1er et 3ème jeudi du mois.

Contact : tél. 06 30 43 41 16 ou

pierre.latour@conciliateurdejustice.fr

Bureau de LA POSTE

Pellevoisin

De lundi au samedi de 9 h à 11 h 20

Dernière levée du courrier à 15 h

Ramassage des ordures

ménagères:

Vendredi matin (sauf jour férié en semaine alors ramassage le samedi matin).

Horaires de la déchetterie :

Lundi de 9 h à 12 h.

Vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

MSA : Mutualité Sociale Agricole

s'adresser à Valençay au 02 54 29 46 36

Permanences sociales :

Pour rencontrer une assistante sociale de la DPDS, prendre rendez-vous au 02 54 00 18 99.

Transport de car l'Aile Bleue :

Service à la demande : 0 800 77 86 21

19 lignes de transport sur le territoire de l'Indre.

État civil :

Décès de Monsieur DESCHAMPS Klébert le 8 mai 2021

Décès de Monsieur RIBEIRO Carlos le 29 mai 2021

Décès de Monsieur GODART Christian le 1er juin 2021

Décès de Monsieur PERRAGUIN Alain le 26 juin 2021

Décès de Madame LEYMARIE Soline le 27 juin 2021

Décès de Monsieur BAUDOIN Dominique le 12 juillet 2021